

Réf: Dossier 362150

Avis de constitution

SOCIETE « LOURA » en abrégé « LOURA SAURL »

Siège ABIDJAN ATTECOUBE EN FACE DE LA PHCIE
ATTECOUBE TERMINUS 04, Lot 629, Ilot 10

Aux termes de la DNSV et des Statuts AUTHENTIQUES en date du 01/10/2024 reçus par Me , et enregistrés au CEPICI le 21/10/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LOURA » en abrégé « LOURA
SAURL »

Objet : - La plateforme E-COMERCE;
- La vente et la distribution de marchandise par
voie terrestre, aérien, maritime de tous colis et courriers ;
- Et diverses prestations.

Et généralement, toutes opérations
commerciales, industrielles, financières, mobilières ou
immobilières et autres se rattachant directement ou
indirectement à l'objet social ci-dessus défini ainsi qu'à
tous objets similaires ou connexes susceptibles d'en
faciliter l'application ou le développement, le tout tant
pour elle-même que pour le compte de tiers.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN ATTECOUBE EN FACE DE LA PHCIE
ATTECOUBE TERMINUS 04, Lot 629, Ilot 10

Dirigeant(s) M BARRY MAMADOU BHOYE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-11992 du 21/11/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°71520/GTCA/RC/2024 du 21/11/2024

